



REGLEMENT INTERIEUR

✚ CONDITIONS DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

Minimum 7 nuits arrivée le samedi, le dimanche ou le mercredi, départ le samedi, le dimanche ou le mercredi.

Les emplacements ont une superficie de 80 m² minimum selon les nouvelles normes de 2011. La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 25% d'acompte du total du séjour + 30 € de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. **Des frais de gestion supplémentaires seront facturés si vous bénéficiez de l'aide VACAF d'un montant de 20€.** L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de réservation à partir de 14h00 jusqu'à 20h00, jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat à 12h00. Maximum 6 personnes y compris les bébés sur un emplacement (sauf quartier jeune : 4 pers. maxi), toute personne supplémentaire sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalée lors de la réservation. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. Une caution de 150€, en espèce ou en carte bancaire, vous sera demandée à l'arrivée.

✚ CONDITIONS DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT AVEC SANITAIRE INDIVIDUEL

Mêmes conditions de réservation qu'un emplacement, plus une caution de 30 € pour les clés du sanitaire. Le client est responsable du nettoyage du sanitaire.

✚ CONDITIONS DE RÉSERVATION DE LOCATION

Du Samedi au Samedi, du Mercredi au Mercredi, ou du Dimanche au Dimanche. Aucun départ ou arrivée n'est autorisé en dehors des heures de bureau.

La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 25% d'acompte du total du séjour + 30€ de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. **Des frais de gestion supplémentaires seront facturés si vous bénéficiez de l'aide VACAF d'un montant de 20€.** La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location à partir de 16h00 jusqu'à 20h00 jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat entre 8h00 et 10h00. Dans tous les cas, l'heure de l'état des lieux de sortie devra être programmée à l'avance selon les disponibilités du personnel. Une pénalité de 10€ /h de retard sera appliquée si le locataire reste dans les lieux au-delà de l'heure prévue. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. Toute personne supplémentaire y compris les bébés selon la location réservée sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation.

✚ CHOIX D'EMPLACEMENT OU DE LOCATION PRÉFÉRENTIEL

Nos anciens clients peuvent choisir un numéro d'emplacement, lors de leur réservation, ***sous réserve de nos disponibilités.*** Pour cette option, un supplément de 15 € en basse saison et de 20 € en haute saison, vous sera facturé.

✚ RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Les règlements par chèque ne sont plus acceptés à la réception à votre arrivée. Le solde du séjour devra être effectué 1 mois avant votre arrivée. Pour toutes réservations, néanmoins, nous vous conseillons de régler votre séjour au cours de l'année par paiements échelonnés.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers. Les règlements peuvent être effectués en espèces, chèques vacances, chèques bancaires, mandat postal, carte bancaire (visa, MasterCard, Eurocard).

✚ OPTIONS

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de huit jours sans confirmation.

✚ CONDITIONS D'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

En cas d'annulation de votre part il vous sera retenu ou vous resterez redevable : -Un montant égal à 25% du coût intégral du séjour, correspondant à l'acompte.

A titre d'indemnité de rupture de contrat : - Un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations demeure exigé. **Les messages téléphoniques ne sont pas pris en considération.**

✚ SÉJOUR RETARDÉ OU ÉCOURTÉ

Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

✚ SÉCURITÉ - ASSURANCE

Une assurance annulation peut être souscrite pour les emplacements (15€ pour un séjour jusqu'à 28 nuits), et pour les locations (3€ par jour). Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

✚ CAUTIONS

Pour les locations : Deux cautions seront déposées à l'accueil à votre arrivée, payable en espèces ou numéro de carte de crédit : 300 € pour le matériel + 65 € pour le nettoyage. Les cautions sont restituées au départ après un inventaire final, si absence de dégât et parfait état de propreté.

Pour la location de frigidaire : 75 € restitués au départ après récupération et vérification.

Pour la location de coffre : 75 € restitués au départ après récupération des clés.

Pour les Sanitaires Individuels : 30 € restitués après récupération des clés et vérification du nettoyage.

Pour la location de vélo : 250 € restitués après récupération du vélo.

Pour la location de plancha : 100 € (pour location à la journée) et 350 € (pour la location à la semaine) après récupération et vérification du nettoyage.

✚ ACCÈS AU CAMPING

Pour entrer au camping vous devez franchir des barrières automatiques fonctionnant au moyen d'un lecteur de plaque d'immatriculation. Ce lecteur fonctionnera après l'enregistrement de votre plaque de voiture à la réception et sera programmé pour la durée de votre séjour. En cas de prolongation de votre séjour, il est impératif d'en avvertir la réception pour reprogrammer votre accès à la barrière.

BRACELET : Pendant la durée de votre séjour le port du bracelet à usage unique, qui ne peut pas être enlevé, est obligatoire pour pouvoir accéder dans le camping ainsi qu'aux piscines, pour chaque personne inscrite à la réception.

✚ HYGIÈNE DÉGRADATIONS

Des containers et des sacs de tri sont mis à votre disposition sur le camping.

Nous vous demandons de respecter l'environnement, arbres, plantations etc. en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, ne pas créer d'étendoir à linge d'arbre en arbre. Remettez dans son état initial l'emplacement qui vous a été confié durant votre séjour, en enlevant papiers, poubelles et mégots de cigarettes etc... Une somme de 30 € sera facturée au départ si l'emplacement n'est pas laissé propre.

✚ LES ANIMAUX

Un seul animal peut être admis par emplacement, chien ou chat. Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2 arrêté du 27/04/99) sont refusés. Sont acceptés sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85), ils doivent être tatoués (arrêté du 30/06/92) ils doivent être non agressifs et tenus obligatoirement en laisse. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres, des sachets sont disponibles à la réception. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, mobil-homes, chalets, caravanes ou tentes sur l'emplacement ou être attachés à un arbre. ·

✚ LES VISITEURS

Ils doivent se présenter à la réception, un ticket leur sera remis pour une durée de 2 heures, au delà, il sera facturé 3 € par personne de 13 ans et plus. Leurs véhicules devront stationner sur le parking du camping. ·

✚ CIRCULATION - BRUIT

La vitesse est limitée à 10 km/h. dans le camping, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès. Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle ou parking attribué à votre arrivée. Ne garez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé. Des campeurs peuvent arriver à tout moment. Dès votre arrivée un autocollant vous sera remis à la réception, vous devez obligatoirement le coller sur votre pare brise de façon visible. Les barrières sont fermées entre 00h et 6h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

De 00h00 à 8h00 du matin, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins. ·

✚ RÈGLEMENT PISCINES

LES PISCINES SONT STRICTEMENT RÉSERVÉES AUX CAMPEURS.

L'espace aquatique ouvert dès l'ouverture à la fermeture du camping de 10h00 à 19h00 en basse saison et de 10h00 à 20h00 en haute saison. Le règlement complet est affiché à l'entrée des piscines. Le port de caleçon, tee-shirt, combinaison en tout genre est interdit par mesure d'hygiène exceptée pour les initiations à la plongée. ·

✚ BARBECUES

Seuls les barbecues et planchas à gaz sont acceptés.

Les barbecues et planchas, au charbon, au bois ou électriques sont interdits.

La direction vous informe que des caméras ont été placées sur le camping pour votre sécurité et la nôtre.

VOTRE RESERVATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT.

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR OU QUI AURAIENT DONNÉ DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DE LA PARCELLE.